

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE
occupation temporaire du Domaine Public

BENNE A GRAVATS

Je soussigné(e)..... représentant de l'entreprise.....
sise à.....

☎..... ✉ fax..... ✉ e.mail.....

N° de Siret :

Sollicite une **autorisation de voirie** pour l'occupation temporaire du domaine public pour une benne à gravats à l'**adresse suivante** :

Pour effectuer les **travaux** suivants :

A compter du..... jusqu'au.....

soit :jours. (durée prévisionnelle)

Caractéristiques de la benne à gravats :

- volume utile.....m³
- largeur.....m
- longueur.....m
- hauteur.....m
- poids à vide.....tonnes
- poids total autorisé en charge.....tonne
- **surface**.....m²

Stationnement : - nombre de places à réserver :

OU - sur trottoir ou gênant :

Autorisation d'urbanisme (D. T. - P. C.) si nécessaire – N°.....

.../...

Le pétitionnaire s'engage à respecter les règlements et textes en vigueur liés à l'occupation du domaine public ainsi que les consignes des Agents de la Direction Voirie, à régler les droits de voirie correspondants, selon la tarification ci-après. Les droits de voirie définitifs seront calculés sur la base des quantités indiquées dans la demande.

Surface occupée (m²)

Durée d'occupation du domaine public (semaines)

Toute demande devra parvenir à la Direction Réglementation et Gestion de l'Espace Public, 5 jours ouvrables avant la date prévue de l'opération.

(Extrait de la Délibération du Conseil Municipal du 23 septembre 2021)

(TARIFICATION 2022)

En cas de dépassement des dates indiquées, une autorisation complémentaire devra être sollicitée et les droits de voirie complémentaires réglés selon les mêmes formes.

En cas de durée ou de surface d'occupation du domaine public inférieure aux prévisions, le montant des droits sera inchangé et aucune réclamation ou demande de dégrèvement ne sera reçue.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute redevance inférieure à 15€, la preuve du paiement de cette dernière devra être adressée par mail à police-administrative@salon-de-provence.org afin que l'arrêté puisse vous être délivré.

<i>TAXE</i>	<i>TYPE D'AUTORISATION</i>	<i>MOTIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</i>	<i>OBJET</i>	<i>UNITÉ DE MESURE</i>	<i>TARIF 2022</i>
Droit de voirie et permis de stationnement provisoires	Permission de voirie	Occupation sur le Domaine public <u>sur stationnement matérialisé</u>	Benne à gravats	m ²	2,30€ par jour
Droit de voirie et permis de stationnement provisoires	Permission de voirie	<u>Sur trottoir ou gênant</u>	Benne à gravats	m ²	4,45€ par jour

Fait à SALON-DE-PROVENCE, le

Signature du demandeur
(mention lu et approuvé)

A retourner à la Direction Réglementation et Gestion de l'Espace Public

TEL 04. 90. 44. 89. 62

MAIL police-administrative@salon-de-provence.org